

De plus en plus sollicités, les trieurs à façon se professionnalisent

© 02/08/2012 | 🧑 Arnaud Carpon • 📰 Terre-net Média

Les trieurs à façon spécialisés de semences de ferme voient leur activité progresser régulièrement. Les entreprises adhérentes du Staff se professionnalisent pour proposer un service au plus près des besoins des agriculteurs. A l'échelon européen, elles développent leur structuration syndicale pour défendre la semence de ferme aux côtés des agriculteurs.



Avec les nouvelles stations mobiles de triage et de préparation de semences, les entreprises du Staff espèrent augmenter sensiblement les débits de chantier pour les passer de 5 à 10 voire 12 tonnes par heure. (© Staff)

Les entreprises spécialisées dans le **trilage à façon de semences de ferme** ont enregistré un net accroissement de leur activité en 2011. Selon une étude du Staff (**Syndicat des trieurs à façon de France**), 53 % de ses entreprises adhérentes ont déclaré une activité en croissance l'an dernier, les 47 % restant jugeant leur activité stable.

De quoi donner de bonnes perspectives pour les mois qui viennent. Après avoir augmenté le parc de stations de triage de 5 % en 2011, la moitié des entreprises envisagent d'investir à nouveau dans du nouveau matériel en 2012. Les deux tiers prévoient même d'embaucher en 2012.

« Les entreprises spécialisées dans le triage à façon de semences investissent de plus en plus dans des équipements mobiles performants, comprenant notamment des tables densimétriques et des systèmes d'enrobage par injection directe », explique Sylvain Ducroquet, président du Staff. Ces tables permettent, par une mesure de la densité des grains, d'écarter les grains germés, tachés ou plus légers.

Un service « à la carte » pour réduire les traitements

Pour convaincre les agriculteurs de faire trier leurs semences de ferme par un professionnel, le Staff ne manque pas d'arguments. Les débits de chantier de triage, notamment, devraient progresser sensiblement à mesure que les entreprises investissent. « Nous souhaitons passer de 5 à 10 ou 12 tonnes par heure de triage d'ici quelques années. »

Surtout, les trieurs mettent en avant le « service à la carte » qu'ils proposent aux agriculteurs. « On peut s'adapter à la demande du client en temps réel, argumente Sylvain Ducroquet. Au dernier moment, on peut moduler la quantité triée souhaitée par l'agriculteur et modifier le traitement choisi. »

Autre argument avancé par le Staff, « la possibilité de s'adapter au plus près des besoins des agriculteurs, tout en réduisant les traitements phytosanitaires » s'inscrit pleinement dans les objectifs d'Ecophyto.

La semence de ferme en France et en Europe

Sur les 950.000 tonnes de semences agricoles utilisées en 2011 en France, 42 % étaient des semences de ferme selon le Gnis. La moitié de ces semences fermières sont triées et préparées directement par les agriculteurs ou des Cuma, le reste par des entreprises spécialisées, des coopératives ou des négociants. Le tonnage des semences triées par les adhérents du Staff est évalué à 120.000 t. En Europe, plus de la moitié des 57 millions d'ha de céréales sont produits avec des semences de ferme pour une valeur d'autoproduction de 500 M€.

« Pour les attaques de mouches grises par exemple, les trieurs spécialisés ont traité seulement 8 % de semences qu'ils ont triées, alors que les stations de semences ont traité 21 % de leur volume. »

Un syndicat européen pour défendre la semence de ferme à Bruxelles

Le Staff, qui fédère une quarantaine d'entreprises et représente 60 % des tonnages de semences de ferme traitées, entend aussi se faire davantage entendre. Le syndicat revendique notamment sa volonté d'intégrer l'interprofession semencière « *pour que tous les acteurs de la filière soit représentés.* » Le Staff souhaiterait y défendre sa position concernant la **loi sur les certificats d'obtention végétale**.

« *Nous sommes favorables à une rémunération des obtenteurs, mais la question de son montant doit être débattue avec tous les acteurs. Plus globalement, nous souhaitons un accord concerté.* » Reste que pour le syndicat, « *vouloir transposer aujourd'hui un texte réglementaire datant de 1994 n'est pas sérieux.* »

Enfin, sur le plan européen aussi, les professionnels du triage se professionnalisent. Depuis que l'Emsa (European mobile seed association) a été créée en décembre 2010 à l'initiative des trieurs français et anglais, la semence de ferme bénéficie d'un nouveau soutien dans les coulisses des institutions européennes. Outre les entreprises anglaises et françaises, le syndicat européen regroupe aussi les trieurs polonais, suédois, belges et danois.

A lire également:

[Loi Cov et semences de ferme - Le Staff réclame un débat concerté pour un cadre consensuel](#)

[Certificats d'obtention végétale - La CP interrompt un colloque pour dénoncer « une loi au seul bénéfice des semenciers »](#)

[Loi Cov/Semences de ferme - La CR dévoile ce que les députés absents auraient voté](#)

[Loi sur les certificats d'obtention végétale - Les semenciers saluent le vote positif de l'Assemblée nationale](#)

[Loi Cov et semences de ferme - François Burgaud \(Gnis\) : « Sans financement de la recherche, nous irions droit dans le mur »](#)